

20 novembre 1981 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Lettre de M. François Mitterrand, Président de la République, à M. Robert Bordaz, président de l'Union centrale des arts décoratifs, sur la préparation de l'Exposition universelle de 1989, Paris, vendredi 20 novembre 1981

La candidature de la France à l'Exposition universelle de 1989, pour la célébration du bicentenaire de la Révolution française, doit solliciter les efforts et susciter l'enthousiasme du peuple français et des amis de la liberté.

- Cette réalisation exaltera l'ambition de ces hommes sortis des profondeurs de la nation dont les paroles et les actes ont transformé le monde. Leur audace nous invite à en faire un temps fort de l'histoire de France et de l'humanité.

- L'Exposition de 1989 révélera nos capacités créatrices dans les domaines de la culture des sciences et des techniques, et sera l'occasion de rencontres fraternelles. Aux visions d'apocalypse de la fin du deuxième millénaire qui affleurent parfois à nos consciences, elle doit opposer le spectacle inouï du savoir-faire des nations de leurs capacités industrielles et techniques, et de la maîtrise de leur science et de leur culture.

- L'Exposition sera située de préférence à Paris, où, à côté des pavillons français, figureront les pavillons d'un grand nombre de pays étrangers. Associant l'ensemble des forces du pays, elle doit se prolonger dans plusieurs villes de France. L'Exposition de 1889 nous laisse la tour Eiffel, celle de 1900 les Grand et Petit Palais, celle de 1937 le Trocadéro : celle de 1989 doit solliciter l'imagination architecturale, favoriser la création des artistes, des artisans, des ingénieurs et offrir ainsi à notre génération l'ambition de s'inscrire à son tour dans l'histoire.

- Pour mettre en oeuvre ce grand projet, je vous confie une mission d'étude et de préfiguration. Vous devrez préciser les thèmes de l'Exposition en assurant avec les milieux culturels les discussions les plus larges et en prenant contact avec les autorités internationales concernées. Vous devrez présenter toutes propositions pour définir le programme culturel et architectural et préciser son insertion dans le paysage urbain de Paris. Vous me rendrez -compte périodiquement de votre action.\